

Agora

Solutions

Pourquoi on vous parle de bicyclette

Le vélo en tant que mode de déplacement est à la traîne. Or, la pollution de l'air cause 2 500 décès anticipés par an en région Paca.

On se déplace peu à vélo. Dans les Alpes-Maritimes, à peine plus d'1 actif sur 100 va au travail à bicyclette (source Baromètre des villes cyclables). En France, 4 % des personnes se rendant sur leur lieu de travail utilisent principalement le vélo (source Insee novembre 2021). Si l'aménagement de pistes cyclables progresse dans certaines communes, notre région reste à la traîne. Ainsi, à Toulon par exemple, seuls 3,6 % des déplacements effectuent à vélo, et à Nice, 2,3 %.

Alors comment lever les freins à la pratique du vélo pour limiter la pollution de l'air dans nos villes ? Le Baromètre des villes cyclables permet aux citoyens de donner leur avis, et ainsi de peser collectivement pour l'amélioration des conditions de circulation à vélo.

Développer les modes de déplacement non polluants est un véritable enjeu. En effet, dans les six principales zones urbaines de la région Paca, environ 2 500 décès anticipés toutes causes, dont 500 à Nice, 345 à Cannes, et 392 à Toulon, sont attribuables chaque année à une exposition chronique aux niveaux de pollution observés (source Santé Publique France).



Le vélo représente à peine plus d'un déplacement domicile-travail sur 100 dans les Alpes-Maritimes. PHOTO FRANZT BOUTON

ECRIVEZ-NOUS

Vous connaissez une bonne initiative ?

À Nice-Matin, Var-matin et Monaco-Matin, nous avons choisi de vous raconter l'actualité autrement. En mettant en lumière des initiatives, petites ou grandes, collectives ou individuelles. En exposant aussi leurs limites. Au milieu de nouvelles anxiogènes, ces reportages « Solutions » avec celles et ceux qui agissent pour apporter des réponses aux problèmes de société, environnementaux... nous donnent des raisons de croire en l'avenir, d'en être acteur.

Et nous comptons sur vous ! Si vous connaissez une initiative inspirante, écrivez-nous pour nous la signaler. N'hésitez pas aussi à nous suggérer des sujets que vous souhaiteriez que nous abordions.

Notre e-mail : solutions@nicematin.fr



La Fédération des usagers de la bicyclette a lancé son enquête en ligne pour évaluer les conditions de circulation à vélo en France. Vous avez encore un peu plus d'un mois pour participer. (PHOTO DYLAN MEIFFRET)

BAROMÈTRE VÉLO

Circulez-vous facilement à bicyclette dans votre ville ? Vous avez jusqu'au 2 juin pour donner votre avis en participant à l'enquête citoyenne.

Faire du vélo dans votre ville : galère ou plaisir ?

PAR SOPHIE CASALS / SCASALS@NICEMATIN.FR

VOUS VOUS DÉPLACEZ à vélo ? Vous sentez-vous en sécurité, ou pas ? Y a-t-il des points noirs à régler pour améliorer vos déplacements ? Et si vous donniez votre avis sur vos conditions de circulation ? Une grande consultation en ligne, lancée par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), est ouverte jusqu'au 2 juin.

Sécurité, continuité des aménagements, stationnement, prise en compte du vélo par les collectivités... sont passés au crible. À la clé, une note est attribuée à chaque commune, dans la mesure où elle a été évaluée par un nombre suffisant de participants.

À quoi ça sert ?

« En répondant au questionnaire, les usagers peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, note Pierre Costini, de la dynamique association Nice à Vélo. Si les gens contribuent en nombre, ça nous permettra d'avoir des remontées du terrain sur des points à améliorer, qu'on va ensuite pouvoir défendre auprès des élus. À un an des élections municipales c'est important. »

Il illustre son propos. « Il y a deux ans et demi, nous avons été reçus à la mairie de Cagnes-sur-Mer. Nous sommes arrivés avec les résultats du baromètre vélo 2021 de la FUB. Parmi les priorités pointées par les cyclistes, figurait notamment la nécessité d'ajouter du stationnement dans certains points de la ville. »

Des arceaux ont ainsi été rajoutés dans les secteurs où des besoins avaient été identifiés.

Du côté de Toulon, Daan

Wymen, secrétaire général de Toulon Var Déplacement, compte lui aussi sur le baromètre vélo pour donner du poids aux demandes d'aménagements. « Des infrastructures nécessaires pour circuler en toute sécurité à vélo ne sont pas toujours perçues comme importantes pour les élus », observe le néo-Toulonnais. S'il s'est engagé dans l'association, c'est pour plaider la cause des cyclistes.

« Quand je suis arrivé à Toulon il y a deux ans, j'ai eu un choc. Avant, je vivais à Grenoble, où 1 personne sur 4 se déplace à bicyclette pour aller travailler. J'utilisais un vélo en libre-service. Ici, j'ai dû en acheter un, et j'ai été confronté à des situations très dangereuses, notamment dans les ronds-points, alors que ces problèmes pourraient se régler facilement. »

Les villes des Alpes-Maritimes et du Var en queue de peloton

« Dans les Alpes-Maritimes et le Var, les plus grandes villes sont toutes mal notées, dans le dernier classement qui remonte à 2021. Mais ce qui sera intéressant, c'est de voir si en 2025 la situation a évolué », explique Pierre Costini. En 2021, Nice et Toulon étaient classées défavorables à la pratique du vélo. Tandis que La Seyne-sur-Mer, Saint-Raphaël et Menton se voyaient attribuer un « très défavorable ». Seules 3 communes s'affichent en vert : Villeneuve-Loubet, Mouans-Sartoux et Carqueiranne.

Cette grande consultation citoyenne permet d'identifier les leviers à actionner pour permettre au vélo de monter en puissance.

Les trois mesures prioritaires

demandées à l'échelle nationale sont : la multiplication des itinéraires cyclables pour plus de sécurité dans les déplacements (51,6 %), la mise à disposition de stationnements sûrs et abrités dans les gares (45,7 %), l'aménagement systématiquement de garages à vélos sûrs et accessibles dans les immeubles (36,3 %).

Comment participer ?

Il suffit de vous rendre sur le site barometre-velo.fr, ou de scanner le QR code ci-dessous.

Vous pouvez évaluer plusieurs communes, celle où vous habitez, mais aussi celles que vous traversez pour aller travailler, vous promener ou faire des courses.

Pour l'instant, dans les Alpes-Maritimes, seules 6 communes ont suffisamment de participants pour être évaluées : Menton, Nice, Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet, Antibes, Valbonne. Même situation dans le Var, avec Saint-Raphaël, Fréjus, Draguignan, Toulon, La Seyne-sur-mer, Six-Fours.

PARTICIPEZ !

En scannant le QR code avec votre smartphone, vous accédez directement au site du baromètre des villes cyclables

